

Document d'accompagnement du référentiel de formation



Inspection de l'Enseignement Agricole

Diplôme :

Baccalauréat professionnel « Productions horticoles »

Module :

MP6 : Conduite de chantiers

Objectif général du module :

Conduire des chantiers de processus de productions horticoles dans le respect de l'environnement et des règles d'hygiène et de sécurité

Indications de contenus, commentaires, recommandations pédagogiques

Ce module a pour objectif de renforcer la formation pratique des apprenants en privilégiant la préparation, l'organisation, la conduite de chantier en veillant au respect des consignes de travail, de sécurité des personnes, et à l'application des bonnes pratiques environnementales.

L'équipe pédagogique des modules professionnels choisit des chantiers (manuels et mécanisés) en adéquation avec les processus de production définis dans le module MP4.

Ce module est construit en liaison étroite avec l'exploitation de l'établissement, les maîtres de stage ou d'apprentissage, d'autres exploitations ainsi que l'ensemble des partenaires de la formation.

Les enseignants de sciences et techniques horticoles et agronomie, sciences et techniques des équipements) planifient les chantiers tout au long du cursus de formation et en assurent l'encadrement pratique.

Le déroulement de ce module doit être cohérent avec la progression pédagogique du MP4, avec la saisonnalité des cultures et la réalité des pratiques professionnelles. On vérifie que les apprenants acquièrent les gestes professionnels nécessaires à la mise en œuvre des opérations techniques en prolongement du module EP3 de la seconde professionnelle « Horticulture ».

Un accent particulier est mis sur l'observation, la démarche, la méthodologie de l'apprentissage et l'autonomie des apprenants.

Il est conseillé d'organiser des séances de travaux pratiques encadrés d'une durée d'au moins 3 heures. Les chantiers sont organisés sur les cultures suivantes en relation avec l'activité horticole du territoire.

Les types des chantiers possibles sont les suivants :

- Chantier de multiplication : bouturage, semis, greffage, surgreffage, marcottage
- Chantier de repiquage, empotage, rempotage
- Chantier et de plaçage, de distançage
- Chantier de plantation
- Chantier de taille, d'éclaircissage, de pincement, de tuteurage, d'éboutonnage, d'attachage
- Chantier d'installation de palissage, d'infrastructure de couverture et de protection
- Chantier de préparation de substrat, de préparation et d'entretien de sol
- Chantier d'installation d'un réseau d'irrigation, de fertirrigation
- Chantier de compostage, d'épandage d'engrais ou d'amendement
- Chantier de protection des cultures
- Chantier de récolte, de cueillette, d'arrachage et/ ou de transplantation
- Chantier de tri et/ou de conditionnement et/ou de préparation des commandes

Parmi cette liste ci-dessus, il convient de mettre en œuvre sur les 2 années **au moins 9 chantiers** horticoles **dans au moins 4 types différents dont au moins 3 chantiers** mécanisés au choix des enseignants.

L'évaluation correspond à la capacité **C8 « Conduire un chantier de production dans le respect de l'environnement et des règles d'hygiène et de sécurité »** du référentiel de certification et comprend un CCF sur un chantier manuel et/ou mécanisé.

Objectif 1 - Prévoir et planifier le chantier

Cet objectif doit permettre à l'apprenant de définir en amont les paramètres à prendre en compte pour organiser le chantier afin de le réussir.

L'apprenant doit être source de propositions. Celles-ci sont commentées et adaptées par l'enseignant si nécessaire.

Objectif 1.1 - Observer et analyser la situation

On s'attache à développer les capacités d'observation de l'apprenant en vue de réaliser un diagnostic de la situation du chantier choisi.

- Identifier le contexte, les tâches à effectuer,
- reconnaître le végétal, ses caractéristiques principales,
- calculer les surfaces, les volumes, les concentrations, les besoins en fournitures...,
- évaluer le temps nécessaire pour réaliser le chantier et le rendement attendu,
- réaliser le diagnostic,
- situer le chantier dans l'itinéraire technique,

Objectif 1.2 - Préparer, organiser le chantier

Il s'agit de décrire l'organisation du chantier, planifier les opérations et répartir les tâches de façon cohérente en fonction des compétences des personnes pressenties pour la réalisation.

- Prévoir, choisir le matériel nécessaire,
- associer un matériel à(aux) l'opération(s) à réaliser,
- prendre en compte les contraintes techniques, environnementales et économiques,
- repérer les différents réglages sur les matériels et équipements,
- réaliser le(s) réglage(s) en vue d'optimiser le fonctionnement du(des) matériels avec les gestes professionnels,
- mettre en œuvre des connaissances liées à l'ergonomie d'un poste de travail,
- régler et adapter le(s) poste(s) de travail,
- prévoir les besoins en main d'œuvre, fournitures, intrants ...
- maîtriser les opérations techniques nécessaires à la préparation du chantier,
- montrer en les justifiant, les techniques d'exécution et vérifier qu'elles soient maîtrisées par l'équipe de travail,
- rappeler les consignes d'hygiène et de sécurité.

L'apprenant doit être en mesure d'effectuer un choix raisonné du matériel. Il doit également pouvoir énumérer les matériels et équipements nécessaires au bon déroulement du chantier. Il doit prévoir les consommables, pièces d'usure éventuelles et les Équipements de Protection Individuelle. (EPI)

Il est indispensable que l'organisation du poste de travail soit en relation avec les principes ergonomiques définis en matière de conduite de chantier. Une relation étroite est à mettre en évidence avec les troubles musculo squelettique (TMS) et les maladies professionnelles liées aux activités horticoles.

Il s'agit de tenir compte des informations fournies par le chef d'exploitation ou le responsable de service, le chef de culture pour mettre en œuvre les réajustements pertinents (changements de méthodes de travail, de matériaux, de fournitures, demandes de travaux supplémentaires).

Objectif 2 - Assurer la conduite du chantier dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité et dans une contexte de développement durable

Il s'agit également d'appliquer les directives d'exécution en fonction des moyens matériels et humains pour optimiser la sécurité, la qualité de la réalisation et minimiser les coûts de production, de faire face aux aléas rencontrés au mieux des intérêts et enjeux des acteurs de l'entreprise ou du service et dans le cadre des délais imposés, de mettre en place des outils de contrôle des temps de chantier et des coûts et contrôler les dépenses de réalisation en relation avec le budget prévisionnel, de renseigner les documents de contrôle de la production réalisée pour remédier le plus rapidement possible à une absence de qualité ou une insuffisance de productivité.

Objectif 2.1 - Réaliser la mise en œuvre du chantier, du(des) matériel(s) et utiliser les intrants nécessaires

Utiliser du(des) matériel(s) dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité avec un rappel de la réglementation en vigueur.

Réaliser les gestes professionnels.

Utiliser les intrants de façon adéquate.

Appliquer les réglementations spécifiques liées à l'utilisation des produits agropharmaceutiques et de l'utilisation des matériels en sécurité. (CACES).

Remiser le matériel, nettoyer et ranger son poste de travail.

Objectif 2.2 - Optimiser la conduite du chantier

Contrôler régulièrement le déroulement du chantier.

Vérifier la qualité du travail (chantier propre, respect des consignes, gestes techniques...).

Effectuer si nécessaire les ajustements au bon déroulement du chantier en se référant aux consignes de départ.

Apprécier les performances du (des) matériel(s) utilisé(s).

Mesurer et comparer l'efficacité du travail de chaque intervenant sur le chantier en s'appuyant sur des références existantes.

Faire face à une situation imprévue (dysfonctionnement, panne, accidents, rupture d'approvisionnement ...) et mettre en œuvre des mesures adaptées à la situation.

Objectif 3 - Rendre compte, chiffrer, évaluer et proposer des améliorations

Dans cet objectif, l'apprenant rend compte de son travail, évalue le chantier a posteriori puis propose des améliorations.

Objectif 3.1 - Présenter le déroulement du chantier

Réaliser une fiche par chantier vécu (sur une fiche-type).

Objectif 3.2 - Enregistrer des données

Assurer et exploiter l'enregistrement des données, assurer la restitution des travaux (temps de travail par poste, quantité d'intrants utilisés, coût du chantier...).

Objectif 3.3 - Évaluer le chantier

Analyser et comparer les objectifs réalisés par rapport aux objectifs de départ et rendre compte des écarts observés.
Repérer les difficultés rencontrées et les points positifs du chantier.
L'apprenant est capable de faire son auto évaluation en repérant ses difficultés et ses réussites.

Objectif 3.4 - Proposer des améliorations et des suites à donner

Citer les améliorations et les suites à donner à court et moyen terme.
Ce dernier objectif permet d'établir des comparaisons entre des chantiers de différente nature en croisant des supports professionnels, des manières de produire plus durables, des systèmes de culture différents. Les comparaisons portent sur la pénibilité, les coûts, les risques d'accident, le rendement, la qualité...

Activités pluridisciplinaires

Agronomie et STH (6 heures)

Conduite d'un chantier mécanisé de préparation ou d'entretien du sol.

Agronomie et SESG (6 heures)

Évaluation du coût d'un ou de plusieurs chantiers.

Références documentaires ou bibliographiques pour ce module

Fiche d'évaluation du personnel (Fiches de travail en sécurité (MSA))

Fiche de maturité du fruit, test de récolte

Kit d'évaluation du FAFSEA

Livret et DVD MSA (taille, récolte, conservation, conditionnement)

Fiche individuelle d'exposition aux risques phytosanitaires (<http://www.agriculture.gouv.fr>)